

L'école supérieure d'art Annecy Alpes recrute par voie statutaire ou contractuelle un·e professeur·e d'enseignement artistique- Théoricien·e à temps plein 16 heures hebdomadaires.

L'ESAAA, établissement public d'enseignement supérieur et de recherche «culture», conduit quelques 200 étudiant.e.s à des diplômes européens Bac+3 (DNA), Bac+5 (DNSEP) et Bac+8 (DSRA) en Art et en Design.

Au sein du réseau national et européen des écoles supérieures d'art, l'ESAAA possède une identité forte par son attitude volontaire et prospective en ce qui concerne la recherche, par son travail sur l'espace, les situations et les territoires, mais aussi par sa position radicale en ce qui concerne l'art et sa dimension expérimentale – expérimentation qu'elle place au départ de toute son activité.

Elle dispose d'une Unité de Recherche au sein de laquelle travaillent conjointement des praticiens (artistes, mais aussi architectes, paysagistes, urbanistes...) et des théoriciens (philosophes, historiens de l'art, sociologues...). Elle publie des ouvrages avec ESAAA Editions, accueille en résidence à La Puya de jeunes professionnels, ouvre son Fablab Art et Design aux makers du territoire, et elle vient de lancer avec ses voisins du site des Marquisats un ambitieux projet de tiers lieu « art, design et musique ».

Sur son second site du Vernay, l'ESAAA propose également avec l'ESAAA PA des « ateliers de pratiques artistiques » à près de 350 amateurs, enfants, adolescents, adultes. Et elle participe à des dizaines d'actions sur le territoire, fonctionnant comme un véritable pôle ressource pour la création contemporaine. Située sur les frontières, au cœur des Alpes, l'ESAAA profite d'un cadre de travail exceptionnel couplé à une ouverture internationale. Concernée par les enjeux contemporains, la surchauffe climatique et les gestes à inventer, elle développe de nombreux projets croisant pédagogie, recherche, production et diffusion.

Recrutement ESAAA

Professeur ·e d'enseignement artistique - Théoricien ·e

Missions

Sous l'autorité de la Directrice vous enseignez, en première année et dans les cycles Licence des deux départements Art et Design selon un agenda hebdomadaire (16h – 2 jours) ou bihebdomadaire (32h – 4 jours), en accord avec le projet d'établissement et l'ensemble du programme d'enseignement.

Dans ce cadre vous :

- Élaborez et organisez le projet pédagogique en lien avec le projet d'établissement
- Accompagnez à la définition et à la mise en œuvre du projet d'établissement (pédagogique/professionnalisation/recherche/partenariats/actions de diffusion ou de promotion), participez aux actions d'amélioration continue
- Animez, mettez en œuvre des cours et suivi personnalisé du parcours et du projet des étudiants
- Évaluez les étudiant ·es
- Recherchez, innovez et participez à la veille artistique.

Profil recherché :

Savoirs spécifiques au métier :

- Diplôme requis : doctorat
- Histoire de l'art, intérêt pour les approches trans-féministes et décoloniales
- Connaissance approfondie de la création contemporaine et enjeux sociétaux
- Connaissance de relations arts, sciences et technologies
- Capacité à développer des projets transdisciplinaires

Savoirs transversaux :

- Principes de la gestion des compétences
- Cadre réglementaire des jurys
- Actualité nationale et internationale de la création contemporaine
- Programmes et instructions ministériels et interministériels
- Schémas d'orientation pédagogique du ministère de la culture
- Techniques et méthodes pédagogiques des arts plastiques
- Statut des artistes, métiers d'art, métiers liés aux pratiques artistiques et culturelles et au développement des outils multimédias
- Évolution des expressions, pratiques et concepts artistiques

- Cadre et conditions statutaires des prestations artistiques, droit de la propriété intellectuelle

Qualités requises :

- Discrétion professionnelle
- Aptitude relationnelle
- Disponibilité
- Autonomie
- Esprit collectif, d'initiative et d'anticipation
- Rigueur
- Organisation
- Distanciation

Recrutement : par voie statutaire ou contractuelle

Grade : Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale

Rémunération : Grille statutaire + régime indemnitaire

Temps de travail : temps complet 16 heures hebdomadaires (face à face) – Possibilité de mission pédagogique spécifique donnant lieu à décharge horaire hebdomadaire, en fonction de l'organisation arrêtée par l'établissement à la rentrée (de type coordination de promotion)

Date de prise de fonction : 01 septembre 2026

Durée du contrat : 1 an renouvelable

Date limite de candidature : 22 mai minuit

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + portfolio) par email à rh@esaaa.fr